



PD.CVA

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLE (PD_CVA)

Décision n° **00148** /D/MINADER/PDCVA/ASPM RELATIVE A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°007/DP/MINADER/PDCVA/CSPM/2018 DU 02/11/2018 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 164,76 KM DE PISTES RURALES DANS LES DEPARTEMENTS DE LA KADEY, DU HAUT NYONG ET DU LOM ET DJEREM - REGION DE L'EST.

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi de finances pour la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture du Développement Rural ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;
Vu la Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019.
Vu L'arrêté n°0465/A/MINMAP du 08 décembre 2016 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles (PD_CVA) ;
Vu l'arrêté n° 0014/A/MINADER/SG/DEPC du 06 juin 2016 portant désignation du Coordonnateur National du Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles (PD_CVA) ;
Considérant la Demande de Propositions N°007/DP/MINADER/PDCVA/CSPM/2018 DU 02/11/2018.
Considérant le rapport d'analyse des offres relatif à Demande de Propositions sus citée et le procès-verbal de la CSPM/PDCVA validant ledit rapport,

DECIDE :

Article 1^{er} : le Groupement de Bureau d'Etudes Techniques ci-après est déclaré attributaire du marché objet de la Demande de Propositions sus visée pour les montant et délai suivants le tableau ci-après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC F.CFA	Délai d'exécution
Unique	Groupement AFRIKAN METHOD/INTEGC / GE BP : 2833 Yaoundé	181 057 275	Dix-sept (17) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINADER/CAB
- MINMAP
- UCP/RPM
- P/CSPM/PDCVA
- ARMP
- SOPECAM



Yaoundé, le 10 JUL 2019

MAHAMAT ABAKAR
Ingénieur Général d'Agriculture / Economiste
Hors Echelle